

2026 DASCO 88 – Subvention d'équipement (15 004 euros) à un collège public parisien au titre du Budget Participatif Parisien – 8^e arrondissement – édition 2023.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2021 la Ville de Paris consacre 25% de son budget d'investissement à des projets décidés de manière participative. Le budget participatif est un des dispositifs qui permet de concrétiser cet engagement en offrant la possibilité à tou.te.s les Parisiens.ne.s de proposer des projets qui, s'ils sont votés, seront réalisés ou financés par la Ville de Paris. La subvention qu'il vous est proposé d'accorder s'inscrit dans le cadre de ce dispositif.

Au titre du budget participatif de Paris, 8^e arrondissement, édition 2023, le projet « *Rénovation du gymnase du collège Condorcet* » a été voté. Le projet consiste à rénover le plateau sportif (qui sert également de cour), afin de dynamiser la pratique sportive des élèves sur les temps de récréation et d'optimiser les conditions de pratique lors des cours d'Éducation Physique et sportive et de l'association sportive :

- Réfection du sol de la cour à travers un nouvel enrobé et un traçage adapté aux différents sports pratiqués ;
- Changement des buts de handball par buts combinés handball-basket qui permettra d'enrichir l'offre et de pratiquer ces sports dans de bonnes conditions ;
- Modification des luminaires du plateau sportif afin d'améliorer la pratique de ces sports lors des périodes hivernales.

Le projet prévoit également l'achat de nouveaux équipements : l'installation d'un éclairage scénique, d'une sonorisation, d'un rideau de scène, de miroirs sur les portes des placards du fond et le remplacement du filet de tir à l'arc. A cette fin, le versement d'une subvention d'équipement à cet établissement permettrait la réalisation du projet dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est donc proposé d'accorder au collège Condorcet (8^eme arrondissement), une subvention d'équipement pour un montant total de 15 004 € au titre du Budget Participatif Parisien - édition 2023.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris